

Jeffrey Waite, Banque mondiale
Sommet pour l'éducation en Afrique
13 juillet 2011

ET EN V' LÀ SIX (OU SEPT) :

Un appui multi-bailleurs au programme du gouvernement marocain en faveur de l'enseignement scolaire

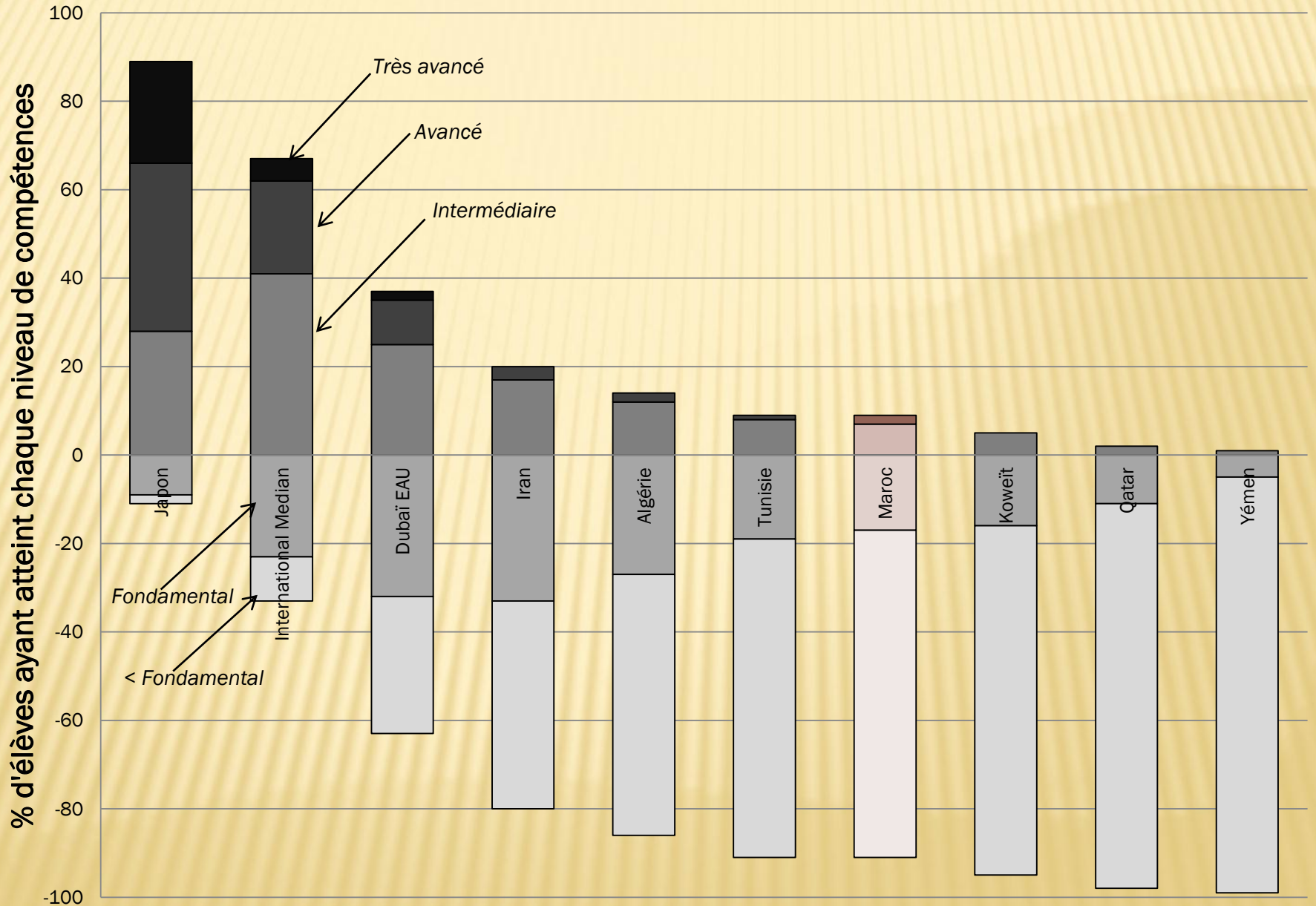
PRÉSENTATION

- ✘ Programme d'urgence Education 2009-2012
- ✘ Finalités d'une approche multi-bailleurs
- ✘ Mis en consortium des bailleurs de fonds (« partenaires techniques et financiers »)
- ✘ Modalités d'action du consortium
- ✘ Avantages et bémols pour les bailleurs
- ✘ Réalisations et défis du programme
- ✘ Recommandations

PROGRAMME D'URGENCE 2009-2012

- ✘ Face en partie aux constats établis par le Conseil supérieur d'enseignement dans son rapport de 2008, le gouvernement marocain a élaboré un programme de réformes qui avait pour but :
 - + de recentrer les apprentissages sur les connaissances de base
 - + de mettre en place un corps d'enseignants maîtrisant les méthodes et les outils pédagogiques nécessaires
 - + de mettre en place des établissements scolaires offrant un environnement de travail propice à l'apprentissage
- ✘ En cela, le « programme d'urgence » visait à accélérer les réformes déjà lancées en 2000 mais qui, vers la fin de la décennie, avaient besoin d'un nouvel élan

TIMSS 2007 Mathématiques (8e année)



FINALITÉS APPROCHE MULTI-BAILLEURS

- ✘ *Côté gouvernement* : sur le fond - obliger les bailleurs à se concerter, à harmoniser leurs interventions, à parler d'une seule voix (si possible), à fournir des expertises en complémentarité les uns avec les autres; sur la forme – traiter avec plusieurs bailleurs en même temps, afin d'avoir plus de temps pour mettre en œuvre le programme d'urgence
- ✘ *Côté bailleurs* : adhérer mieux à l'esprit de la Déclaration de Paris, offrir un appui financier et technique plus cohérent, mutualiser les ressources et expertises, peser d'un poids plus lourd dans le dialogue politique sectoriel avec les autorités marocaines

MISE EN CONSORTIUM DES BAILLEURS

- ✘ Novembre 2007 : Le ministère convoque 5 bailleurs (AFD, BAD, BEI, BM et UE) pour les inviter à fournir un appui conjoint au secteur de l'enseignement scolaire
- ✘ Novembre 2009 : « Lettre d'entente » signée par le MEN, le MEF et 4 bailleurs (AFD, BAD, BEI et UE) – mesures, indicateurs et modalités
- ✘ 2009 et 2010 : signature des 6 conventions de financement (AFD, BAD, BEI, BM, UE, et AECID)
- ✘ Mai 2011 : La JICA s'est jointe à la mission de suivi pour apprécier l'opportunité de faire partie du consortium avec sa propre opération
- ✘ *Juillet 2009 : « Cadre partenarial » (5 + ACDI, USAID, Wallonie-Bruxelles)*

CONVENTIONS DE FINANCEMENT

<i>Bailleur de fonds</i>	<i>Don / Prêt</i>	<i>Date de signature de la convention de financement</i>	<i>Montant de financement (en millions d'euros)</i>
AECID (Espagne)	Don	03/12/2010	12,0
AFD (France)	Prêt	06/07/2009	50,0
BAD	Prêt	08/05/2009	75,0
BEI	Prêt	07/07/2009	200,0
BIRD (BM)	Prêt	17/06/2010	44,2
FIV (UE → AFD)	Don	11/12/2009	15,0
UE	Don	11/12/2009	93,0
TOTAL			489,2

MODALITÉS D'ACTION DU CONSORTIUM

- ✘ Financements en parallèle (et non pas cofinancement)
- ✘ Indicateurs de performance en commun (indicateurs et valeurs-cibles)
- ✘ Mesures de politiques sectorielle tirées du Programme d'urgence (avec variations pour AECID-UE et BM)
- ✘ Missions de suivi semestrielles conjointes
- ✘ Aide-mémoire conjoint (avec annexes spécifiques au besoin)
- ✘ Chef de file des bailleurs (AFD -> BM -> autre)

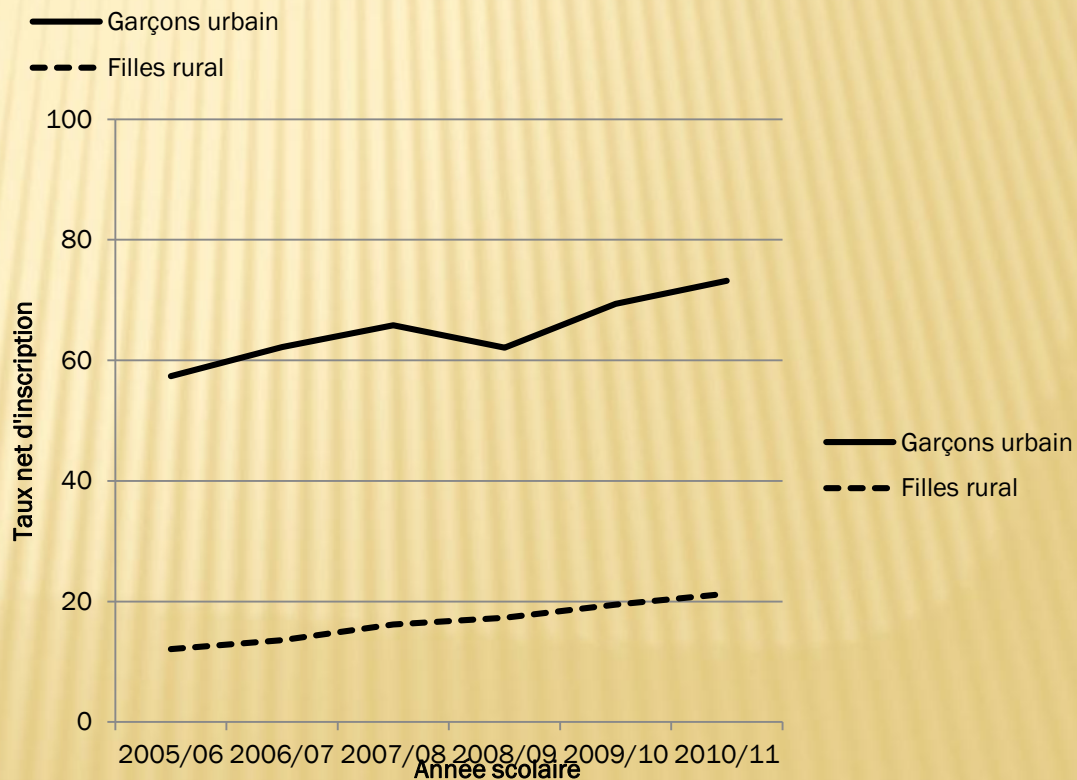
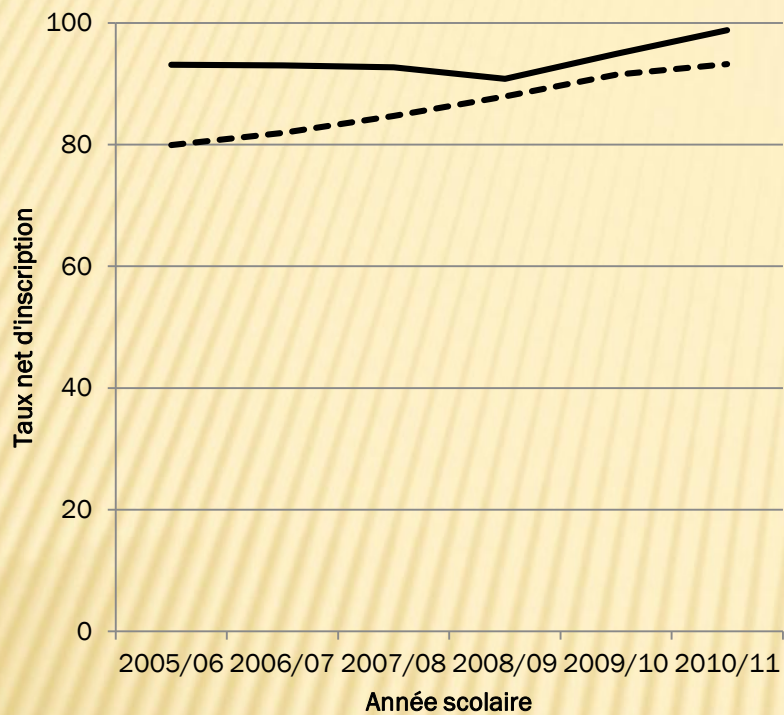
AVANTAGES ET BÉMOLS

- ✘ *Avantages pour les bailleurs* : Mutualiser les ressources humaines (cadres, consultants et assistance technique) ; augmente l'efficacité des apports ; parler d'une seule voix ; sur la base des constats communs ; donne plus de clarté et de cohérence aux messages
- ✘ *Bémols pour les bailleurs* : Arriver à parler d'une seule voix signifie parfois compromis(sion) ; n'avoir harmonisé que partiellement ses outils peut brouiller les messages ; organiser des missions de plusieurs bailleurs (entre bureau local et siège) n'est pas toujours facile

RÉALISATIONS ET DÉFIS DU PROGRAMME

- ✘ *Réalisations* : Forte maîtrise du programme et de ses éléments dans les services centraux et régionaux du ministère de l'éducation ; des actions vraiment réussies (ex. transfert monétaire conditionné) ; tendances positives en matière de généralisation de l'accès à l'enseignement scolaire, et dans une moindre mesure, d'équité
- ✘ *Défis* : Mettre en place des relais aux niveaux provincial et d'établissement scolaire ; renforcer l'encadrement des actes pédagogiques en salle de classe ; asseoir une culture d'évaluation et de remédiation en vue d'améliorer les apprentissages de tous et de toutes ; alléger les procédures administratives pour pouvoir profiter des financements en assistance technique

TAUX D'INSCRIPTION : PRIMAIRE/COLLÈGE



RECOMMANDATIONS

- ✘ Pour l'approche « consortium » :
 - + Favoriser une harmonisation en amont (dès l'établissement de documents de coopération pluriannuels)
 - + Maximiser les éléments sectoriels en commun (finalités, actions à appuyer, indicateurs à suivre, résultats à atteindre) et donc éviter la dispersion
 - + Établir au départ les modes opératoires (périodicité des missions conjointes, modalités de communication, documentation formelle, présidence du consortium)
 - + Maintenir une communication régulière et transparentes, entre bailleurs et avec le gouvernement
 - + Rechercher les complémentarités entre bailleurs, pour optimiser les apports des uns et des autres